



problème avec mon agence après un sinistre chez moi

Par **leila1303**, le **07/07/2011** à **23:52**

bonjour,

j'ai un problème avec mon agence car la semaine dernière un feu s'est déclaré dans un entrepôt et une église situé juste en dessous de chez moi. j'habite au 1^{er} étage du bâtiment et fort heureusement mon appartement n'est pas calciné (je parle de l'intérieur).

Un peintre est venu chez moi via le biais de l'assurance de l'entrepôt car c'est elle qui est à l'origine de l'incendie.

mais cependant mes fenêtres elle sont brûlés et après renseignement auprès de mon agence concernant mes fenêtres elle me dit via un mail que comme j'ai déjà eue un souci avec mes fenêtres avant l'incendie(une personne est venue les poncer car elles ont gonflées à cause du froid de l'hiver dernier)ils se peut qu'elle ne soit pas remise à neuf. Donc qu'elle ne me les changera pas.les persiennes sont brûlés, le bois s'effritent, le mastic à coulé. Je tien à dire aussi que j'ai emménager il y a moins de 1 ans en pleine hiver et que le problème été déjà là donc c'était pour moi obligatoire de faire part de mon souci à l'agence surtout que j'ai 2 bébé. Comment faire pour qu'elle me les changes alors que tout mes voisins vont avoir les fenêtres remises à neuf?

est ce mon agence ou l'assurance de l'entrepôt qui prendra en charge les frais des fenêtres? A-t-elle le droit de me refuser le changement des fenêtres après mon sinistre? si quelqu'un pourrait m'aider je lui remercie d'avance.